

Formation des maîtres: sortie de crise en vue

Tribune de Genève
31.10.2016



L'Institut universitaire de formation des enseignants au boulevard du Pont d'Arve.
Image: Pascal Frautschi (archives)

A l'heure de la rentrée scolaire, une nouvelle de poids est parvenue au Département de l'instruction publique (DIP): après trois délais consécutifs de six mois et un ultimatum, la Conférence des directeurs de l'instruction publique de Suisse (CDIP) a validé le nouveau système de formation des enseignants du secondaire genevois I et II.

La conseillère d'Etat en charge de l'éducation, Anne Emery-Torracinta, se félicite de cette «excellente nouvelle qui clôt un épineux dossier». Car cette reconnaissance permet non seulement la mobilité professionnelle en Suisse, elle était également «indispensable» dans la mesure où les enseignements aboutissant à des diplômes fédéraux — maturité, certificat de l'école de culture générale... — doivent être dispensés par des titulaires d'un diplôme reconnu au niveau national. «Genève ne pouvait pas se

permettre de faire cavalier seul», résume la conseillère d'Etat socialiste.

Bloqués à mi-cursus

Pour l'IUFE, cette reconnaissance rime peut-être avec une sortie de crise qui dure depuis 2014. Cette année-là, la confusion règne et la colère gronde au sein de la structure universitaire inaugurée en 2008. Alors qu'ils ont déjà bouclé une année d'études, près de 130 apprentis enseignants sont condamnés à patienter, faute de stage. Le cas des diplômés en biologie est emblématique des dysfonctionnements: une quarantaine passe avec succès la première année (théorique), alors que six stages obligatoires seulement sont mis à disposition en deuxième année. Pour Anne Emery-Torracinta, alors élue depuis quelques mois, «l'organisation de cette formation est loin d'être satisfaisante».

S'ensuit un travail de refonte par le DIP et l'[Université de Genève](#). Pour cela, une fermeture provisoire de l'accès à l'IUFE est décidée. Quant aux étudiants engagés dans un cursus, ils bénéficient pour certains d'un dispositif transitoire alors que d'autres sont restés sur le carreau. «Le système qui prévalait se justifiait peut-être d'un point de vue intellectuel, mais il était ingérable, note Anne Emery-Torracinta. Au moment de prendre ce dossier en mains, je pensais que les problèmes seraient résolus plus rapidement. Aujourd'hui, le résultat n'est peut-être pas celui que chacun des partenaires envisageait au début des travaux, mais il permet de débloquer la situation. Sans cela, nous allions dans une impasse.»

«Stages peu rémunérés»

Faïtière des étudiants et porte-voix de leur colère, la CUAE salue à son tour cette reconnaissance. En revanche, Romain Gauthier, cosecrétaire, regrette «le nombre limité de stages qui restent peu rémunérés». Car concrètement, la réforme de la formation des enseignants porte principalement sur ces expériences professionnelles. Désormais, un stage «en responsabilité» sera proposé dès la première année et «stage en accompagnement» verra sa durée allongée. Au final, l'enseignant diplômé sera passé par des stages au collège et au cycle d'orientation. Spécificité

genevoise, la dimension pratique de l'apprentissage devrait être garantie. En somme, pour la conseillère d'Etat en charge de l'Instruction publique, «d'un côté, il a fallu satisfaire les exigences de la CDIP, de l'autre, garder l'esprit genevois».